Delcade
avocats & solicitors

Conseil des réseaux de franchise

et du commerce organisé indépendant

- Franchise
- Distribution
- Techniques contractuelles
- Propriété intellectuelle & Nouvelles technologies



DOMAINES D'EXPERTISE

Franchise et Distribution

- Réseaux de distribution du commerce organisé indépendant (Franchise, Partenariat, Concession, Distribution Sélective, Licence de marque, Commission-affiliation), et du commerce associé (coopératives)
- Contrats de distribution
- Négociation commerciale

Concurrence

- Pratiques anticoncurrentielles
- Pratiques restrictives de concurrence
- Concurrence déloyale

Techniques contractuelles

- Négociation et rédaction de contrats d'affaires dans l'écosystème des réseaux de franchise
- Contentieux générés par la formation, l'exécution ou la fin de ces contrats
- Mutation contractuelle d'un réseau (ex. : licence de marque en franchise)

Propriété intellectuelle & Nouvelles technologies

- Propriété intellectuelle : brevets, marques, noms de domaine
- Droit de l'informatique, IT
- Données personnelles

Accompagnement au quotidien de la tête de réseau



Élaboration du Document d'Information Précontractuelle (DIP)



Élaboration du Manuel Opératoire (MANOP)



Conditions

Facturation des diligences au temps passé, au taux horaire de base de 300,00 € HT. Communication du temps estimé avant le commencement de l'intervention. A défaut, si l'évaluation n'est pas possible, une fourchette tarifaire est transmise, et des points d'étapes sont régulièrement proposés pour faciliter le pilotage du budget d'honoraires. Forfaits d'honoraires proposés pour certaines prestations, avec un règlement échelonné au fur et à mesure de leur exécution. Chaque prestation est encadrée par la signature préalable d'une convention d'honoraires.

EXEMPLES D'INTERVENTION

Conditions Générales de Vente

Un réseau de franchise de restauration rapide nous consulte car il souhaite créer un site marchand centralisé. Celui-ci permettrait aux consommateurs de commander directement auprès du réseau, tout en étant livrés par le restaurant franchisé le plus proche de chez eux.

Recouvrement de créances affiliés

Un réseau de franchise de lavage automobile nous consulte, car il est confronté à un grave problème d'impayés récurrents de la part de ses franchisés.

Phase de pilotage

Une équipe de directeurs administratifs et financiers (DAF) à temps partagé nous consultent pour les aider à mener une réflexion sur leur développement commercial.

Transformation contractuelle

Un réseau de partenariat dans le secteur de la coiffure nous consulte, car il souhaite faire évoluer son contrat pour mieux protéger l'expérience qu'il a acquise et développée avec ses partenaires.

RGPD

Un réseau de franchise bien établi dans le domaine immobilier nous consulte au sujet du traitement des données personnelles des clients des franchisés, recueillies par ces derniers et transmises au franchiseur par l'intermédiaire d'un logiciel de gestion mis en place dans le réseau.

Réseau de commissionnaires à la vente

Une entreprise de travaux de plomberie vient nous consulter car elle souhaite déléguer la partie commerciale de son activité à des partenaires indépendants qui doivent être situés sur toute la France.

À PROPOS

Cabinet d'avocats d'affaires *full-service*, créé en 2013, DELCADE accompagne PME, ETI, grandes entreprises, groupes étrangers, collectivités publiques et start-ups dans tous les domaines du droit des affaires : fusions-acquisitions, droit des sociétés, fiscalité, contrats, propriété intellectuelle, technologies de l'information, international, contentieux, droit du travail, droit public, procédures collectives et droit de la concurrence. DELCADE rassemble une équipe d'une trentaine d'avocats expérimentés et tous experts dans leurs domaines, exerçants dans un collectif haut de gamme pour un service client sur-mesure.

Présent à Paris, Bordeaux, Lille et Biarritz, DELCADE est classé parmi les cabinets dans les plus prestigieux guides de la profession d'avocat ; DELCADE figure notamment dans celui des meilleurs cabinets français en région, publié par Legal 500 .

Pour en savoir plus : www.delcade.fr

Jean-Philippe Chenard, associé DELCADE, a une activité dédiée aux réseaux de distribution. Avocat au Barreau de Paris, il développe également l'antenne de Lille de DELCADE. Il est donc présent sur les bureaux de Paris et de Lille. Jean-Philippe préside la Commission juridique de l'IREF (Fédération des Réseaux Européens de Franchise et Partenariat), et contribue à nourrir le débat sur l'évolution des formes contractuelles des réseaux.

Retrouvez son actualité sur Linkedin et sur www.delcade.fr



Droit de la Distribution

Jean-Philippe Chenard
jpchenard@delcade.fr
+33(0)6 62 80 99 23